

Compte rendu : réunion du Comité technique : 21 mars 2016

Présents : Ivan Kharaba (Académie François Bourdon), Barbara Bonazzi (CHS), Rossana Vaccaro (CHS), Rosine Lheureux (AN), Arghyro Paouri (Centre Edgar Morin), Serge Wolikow, Aurélie Vasile (ArcMC, ANR Paprika), Céline Alazard (MSH Dijon), Adeline Joffres (Huma-Num), Julie Demange (BDIC).

Absents motivés : Aurélie Hess (CERHIO), Sébastien Jacquot (MSHE – Besançon), Sitthida Samath (ISH- Lyon), Sonia Guerin-Hamdi (ISH- Lyon), Christian Dury (ISH- Lyon), Arnaud Millereux (MSH Dijon).

1. Introduction : ordre du jour et calendrier

Serge Wolikow : rappelle le calendrier du consortium pour l'année 2016 : présentation du bilan et présentation une nouvelle labellisation si on le souhaite. Salue la présence parmi nous d'Adeline Joffres de la TGIR Huma-Num, en tant que chargée du suivi des consortiums pour le projet européen PARTHENOS, qui peut ainsi nous faire bénéficier de ses conseils et préconisations.

Ordre du jour :

- Le contenu et la structure du contenu du site Arcmc.
- Les nouveaux projets soutenus par le consortium: le projet *Autophotoscopie Chine-Corée, Japon*, porté par Caroline Bodolec : préconisations techniques.

Calendrier :

- les 5 consortiums dont le mandat se termine à la fin de cette année (MASA, IMAGEO, ARCHIPOLIS, ARCMC et COSME), seront invités à venir présenter leurs travaux devant le CS mardi, **20 septembre**.
- pour tous les consortiums, les bilans devront nous être remis pour le **31 octobre** au plus tard. Le CS procédera à leurs évaluations durant sa session prévue fin novembre.
- les nouvelles demandes de labellisation devront être remises pour le **31 octobre**.

Adeline Joffres : la réunion avec le CS de la TGIR, précédant le dépôt du bilan, est importante, car cela permettra d'orienter la présentation du bilan : mettre en avant tel ou tel résultat. Elle se déroule sur le mode de l'échange. Il y aurait un déroulé des auditions, les horaires des passages seront annoncés avant.

SW : Il faut valoriser ce qu'on a pu faire, montrer ce qu'on a été capable de faire par rapport aux engagements de départ.

Le rôle du comité technique : traiter des questions communes : de format, de fichiers, les rapports aux archives et à la documentation.

Le consortium s'est élargi, a changé, quelques équipes, peu nombreuses, n'ont pas manifesté

une grande implication. Des rajustements ont eu lieu tout au long des quatre ans. Dans l'ensemble il y a une mixité intéressante mais complexe à gérer en termes d'unités partenaires : MSH, laboratoires, institutions culturelles (archives, bibliothèques, musées). Cette dimension ne peut être oubliée quand on se pose la question de la diversité des ressources, des portails, du catalogage afin qu'ils respectent un certain type de format d'autant qu'ils peuvent être différents d'une institution à l'autre (ex. BDIC et AN). Nous devons penser l'interopérabilité, la circulation entre les ressources et les portails de ces institutions.

2. Réflexions sur la structure et le rôle du site

Le site doit présenter l'ensemble des résultats et mettre à disposition de la communauté des instruments de recherche, des documents en ligne, des livrables de type différent, en associant les différents partenaires. Éléments à prendre en considération : la structuration des pôles, des activités transversales, de la place des nouveaux partenaires (BDIC) et des équipes (Centre Edgar Morin) + les labos de l'EHESS (l'équipe de Bodolec)

Aurelia Vasile : Éléments de présentation du site : elle s'est appuyée sur le travail réalisé par Julie Demange en 2014 et 2015. (Voir le document envoyé : « proposition pour une structure du site »).

• *Articulation Site-Carnet*

AJ : Comment envisager l'articulation carnet hypothèse - site internet ? Ce travail a-t-il été fait au moment du début de la réflexion sur la création du site internet ?

AV et SW: **sur le carnet** : annoncer les manifestations (scientifiques ou autres) ; signaler les manifestations en rapport avec les objets d'Arcom. Les actualités du consortium continuent d'être mises en ligne sur le blog. Meilleure circulation des annonces entre tous les partenaires.

Sur le site : tout ce qui renvoie aux instruments de recherche, aux fonds d'archives, outils. Le site a l'ambition (dans la situation actuelle) d'être capable de valoriser tout le travail sur les instruments de recherche par les différents partenaires, de donner accès aux résultats et aux productions. Il n'a pas l'objectif d'héberger les données. Il va renvoyer aux sites de l'établissement partenaire qui a développé les IR en question.

Un des problèmes du numérique : il offre des possibilités considérables, mais la circulation et les systèmes de connexions sont encore compliqués. Le site peut répondre à ce besoin et peut aussi se faire moissonner pour permettre la diffusion élargie des informations. Cela représente un objectif fondamental : se faire moissonner par Isidore.

AV : les billets du carnet (comptes rendus, annonces, enregistrements vidéo/audio, etc) doivent-ils être retirés du blog pour alimenter le site au risque de perdre les liens des canaux

de diffusion (le site a été moissonné par Huma-Num qui a été moissonné par Isidore).

JD : La logique du site a été de rendre compte de l'activité du consortium (avec les CR et les archives audio associées à l'activité d'ARCMC) et de les déposer sur le site dans un souci de classement/organisation. Il n'est pas obligatoire d'accompagner l'alimentation du site par une évacuation du blog. Idée acceptée par **AJ**.

AJ : souligne le double effort que représentera l'alimentation du blog et du site / et l'ampleur du travail que pourrait représenter ce site (qui semble très riche : nombreuses rubriques). Dans la structure proposée, il faudra aussi faire attention aux doublons, donc sans doute revoir quelque peu son organisation, en renforcer la cohérence.

AV : Le site apporte en plus par rapport au blog : **le signalement des fonds (fiche de signalement) et la documentation méthodologique**. Quant aux temps et aux ressources nécessaires pour le faire, un recrutement a été prévu pour le début du mois de mai pour 3 mois et le contenu sera fourni par les partenaires et par AV. Le travail est déjà avancé.

SW : La fiche de présentation des fonds a le rôle **de normaliser la présentation des fonds et des IR** mis en ligne sur les sites et les portails des partenaires.

- *Pourquoi la structure par pôles : le binôme chercheur-technicien*

SW : raison qui est à l'origine de la constitution des pôles : le binôme de travail entre chercheur et technicien (archiviste/documentaliste/informaticien, etc.) fonctionne de façon encore trop souvent déséquilibrée. L'objectif des pôles thématiques reste d'associer de manière plus forte les chercheurs aux problématiques et aux usages de la documentation. Il a fallu constituer ainsi des binômes pôle par pôle ce qui crée de la lourdeur, une structure complexe.

RL : le travail chercheur - technicien ne pose pas de problème dans l'approche du traitement archivistique aux AN ni à la BDIC.

RV : La situation est contraire : mise en évidence des hiérarchies qui existent entre les deux métiers à la défaveur des techniciens ; mise en évidence de la faible implication des chercheurs si les fonds traités ne font pas partie des préoccupations des scientifiques des chercheurs.

SW : il existe toutefois des équipes où il existe une osmose entre les deux

YK : Structuration par pôle : très logique pour le binôme chercheur - technicien et grande facilité pour repérer les chercheurs qui sont associés à telle ou telle thématique.

- *Restructuration des rubriques*

JD : proposition de restructuration : mettre les pôles dans le onglet / la partie 1 :

« Consortium » et présenter les fonds et les inventaires à travers plusieurs entrées : par thématique, par type d'objet (brochures, films, etc), par institution.

SW : la porte d'entrée aux fonds doit se faire aussi par les thèmes car c'est le type d'entrée qui intéresse tout d'abord les chercheurs.

AJ : mettre en évidence davantage les fonds qui représentent la valeur ajoutée du site : réaliser cela non seulement par la publication d'une liste, mais par un affichage direct/un déroulé à partir de la page des « pôles ». Avoir une rubrique : « accéder aux fonds » par pôle thématique n'est pas suffisante, car les fonds ne sont pas visibles.

- *La place des « Projets » par rapport aux pôles thématiques (idées principales des échanges)*

Les projets soutenus semblent avoir une place particulière, mais il y a le risque de faire doublon avec la logique des pôles thématiques.

Si les projets doivent à ce jour respecter la logique des pôles, ils peuvent, en fonction de leur évolution, changer la structure même des pôles qui sont amenés à évoluer. Mais la logique des pôles doit continuer car c'est une logique fédératrice au sein de la diversité des institutions et structures de recherche.

(ex. fonds Marty : actuellement dans le Pole « Circulation » mais peut aller tout aussi bien dans le pole « Mouvement sociaux »)

Les pôles ont permis d'organiser l'unité documentaire des consortiums.

Certains projets (comme celui sur la 2GM) n'entrent pas entièrement dans un pôle en particulier. Il faut peut-être remanier les pôles car au départ ces pôles ont été mis en place en fonction des besoins initiaux du consortium (**RL**)

IK : Ces projets ont une vocation transversale et le but serait pour les équipes de chercheurs de s'identifier et de faire fonctionner le binôme. Pour le pôle « Monde de l'industrie » cela prend forme et ça marche.

Solution unanime : Rajouter ces projets aux « **activités transversales** »

- *Le nombre et le type de fonds signalés pour /par chaque institution : en débat*

Faut-il signaler tous les fonds des partenaires en lien avec le consortium ou uniquement les fonds traités avec le soutien du consortium ?

YK : faut-il signaler tous les fonds de l'académie FB ? C'est-à-dire environ 200.

RL : propose de signaler uniquement les fonds présentés sur le document associé. Uniquement les fonds traités dans le cadre du consortium. Pour le reste, RL propose de faire des renvois vers les sites des partenaires (AN en l'occurrence pour les fonds de la 2GM)

JD : soulève la question des fonds de la BDIC qui a intégré le consortium récemment et qui a de nombreux fonds en lien avec les pôles thématiques du Consortium et qui méritent être signalés par un souci de visibilité. Ex. mettre ou pas dans le Pole « Circulation migration » les journaux de la migration espagnole, même si le consortium n'a pas vraiment contribué à leur structuration ?

SW : montrer l'effet levier du Consortium : comme porte d'entrée pour un ensemble des fonds regroupés par thématique et hébergés chez les partenaires. Il a aussi la vocation d'aider à l'interopérabilité des fonds. Soulève la place particulière de la BDIC qui a voulu entrer dans le Consortium et qui y a trouvé un intérêt pour ses collections: une nouvelle modalité de signaler ces fonds.

CA : souligne le fait que les deux cas de figure ne se trouvent pas au même niveau de signalement. Présenter d'abord les fonds qui ont été traités directement par les équipes du consortium (travail effectif). On **explique ici les avancées méthodologiques qu'on a faites et le développement spécifique dans le cadre de ces fonds**. Il faut aussi signaler les fonds des partenaires, cela fait partie du rôle des consortium/à mettre en réseaux. En revanche ces autres fonds des partenaires ne doivent pas être signalés sur le même plan : **réaliser un signalement thématique**.

RV : Question essentielle : Quel est le rôle de ce site : 1) **objectif d'information**, de signalement ? ou 2) **objectif de montrer les activités du consortium** ?

RL : Préfère une solution **de signalement des partenariats** plutôt que des fonds développés par chaque partenaire si les fonds en question n'ont pas été traités dans le cadre du Consortium ; présenter des fonds qui n'ont pas été traités dans le cadre strict du Consortium gonflerait artificiellement l'activité du Consortium. Pour la BDIC il faudrait éventuellement signaler, exceptionnellement, quelques fonds bien ciblés en lien avec les pôles.

SW : distinguer les deux niveaux : de présentation et de signalement. Mettre en place une structure souple qui montre ce qui a été fait, soutenu, financé (le résultat méthodologique direct du travail), mais souligner aussi les nouveaux arrivants pour la possibilité de développer des projets. Les chercheurs sont intéressés à accéder au numérique dans tel ou tel domaine. Cela implique de faire un bon signalement des corpus par thème.

- **Bonnes pratiques**

La liste affichée comprend des sujets en cours de développement, qui sont à l'horizon proche. Il existe un **nouvel outil sur la grille d'Huma-Num, ATOM** qui pourrait remplacer le problème de pléade et de son obsolescence.

Proposer une autre terminologie pour cette rubrique : « guide méthodologique », « boîte à outils », « outils et méthodes », « outils/méthodologie/documentation ». Ces documents permettent d'éclairer des choix techniques, d'adéquation entre les choix de logiciels et le type de documentation.

CA Mettre en évidences le développement méthodologique en regard des usages scientifique.

RV : En plus des bonnes pratiques, il faudrait aussi rendre compte des difficultés rencontrées et des modalités de contournement ?

Priorités et calendrier : rédaction des bonnes pratiques dans l'ordre d'avoir les textes : fin juin.

Dans le cas de transformation des bases de données en IR XML-EAD : créer un document regroupant les éléments de cette expérience : « la documentation »).

- a. La liste des guides est considérée comme sûre : Chaîne de traitement ADN
- b. Traitement des fonds de chercheurs
- c. Traitement/éditorialisation des archives audiovisuelles (décliner des sujets plus précis : indexation, format des fichiers, etc)
- d. Création d'un instrument de recherche XML-EAD à partir d'Excel
- e. Outil « correcteur d'index » : on aurait-on accès au programme/au code de développement de cet outil ? (à vérifier avec Arnaud).
- f. Construction de la base de données INAO (IR) :

Répartir le travail : qui est capable de faire quoi ?

- **Restructuration des fonds**

Les champs structurant la présentation des pôles ont été déjà définis les années passées et les personnes présentes ont déjà répondu à la demande de remplir les champs en question.

Éléments à retenir : les champs sont ouverts (plusieurs disciplines etc) et cette présentation est unique pour la totalité des fonds (brochures et fonds vidéo) ; remplir la fiche de signalement pour le site pour tous les fonds indifféremment de l'état d'avancement avec les spécifications nécessaires.

Point 2 : Examen de la proposition : Autophotocopie Chine-Corée-Japon (point rédigé par Julie)

Après avoir échangé, le CT a décidé de ne pas soutenir ce projet, il ne peut répondre à la demande d'appui technique et humain formulé. Le consortium ArcMC s'engage cependant à lui répondre une réponse détaillée en indiquant les raisons de cette réponse négative et des pistes afin de mieux formuler ces besoins dans le cadre d'une présentation de leur projet pour une demande de subvention et les préconisations à prendre en compte pour la réalisation du

projet.

Conclusions :

Suite à ces discussions, Aurelia proposera bientôt une nouvelle structure du site et des fonds. Mettre à jour le document de présentation des fonds. Cela pourrait conduire à une version provisoire du site à la mi-mai.

Mettre à jour le plus vite possible le document de structuration du site.

Dans un deuxième : annoncer les besoins en termes de rédaction de la partie 6 (outils)

Le plus important pour l'équipe est d'avoir le point 6 rédigé. Et non pas le site dans sa version aboutie.

Ces documents devront être amendés par les membres du Comité techniques pour la mise en œuvre définitive sur le site.